

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-14-0584 du 20/03/2014**

Arrêté du 5 mars 2014

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTERIM DE LA DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE POITOU-CHARENTES ET DU DEPARTEMENT DE LA VIENNE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté charge un administrateur général des finances publiques de classe normale de l'intérim de la direction régionale des finances publiques de Poitou-Charentes et du département de la Vienne.

Date d'application : 3 avril 2014

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE POITOU-CHARENTES ET DU DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DE POITOU-CHARENTES ET DU DÉPARTEMENT DE LA VIENNE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES  
BUREAU RH-1B

**A R R Ê T É**

**chargeant un administrateur général des finances publiques de classe normale de l'intérim de la direction régionale des finances publiques de Poitou-Charentes et du département de la Vienne**

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,  
CHARGÉ DU BUDGET,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

**ARRÊTE**

**Article premier**

M. Jean-François COLANTONI, administrateur général des finances publiques de classe normale, responsable régional de la politique immobilière de l'État à la direction régionale des finances publiques de Poitou-Charentes et du département de la Vienne, est chargé de l'intérim de la direction régionale des finances publiques de Poitou-Charentes et du département de la Vienne, en remplacement de M. Robert MONNIAUX, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 3 avril 2014.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 5 mars 2014

POUR LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE  
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES, CHARGÉ DU BUDGET,  
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,  
PAR DÉLÉGATION,  
LE CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

HUGUES PERRIN

